

LE PIERREPONT

BULLETIN MUNICIPAL OCTOBRE 2025



Elle occupe
présentement le
4^e rang mondial
dans la Catégorie
cadet -70kg.

PHOTO : GRACIEUSETÉ ÉRIC GAGNÉ

Charlie Thibault :

Une étoile montante du judo canadien page 7

SÉCURITÉ PUBLIQUE



Rapport
d'avancement
des travaux

page 5

INCENDIE



Semaine de la
prévention
des incendies

page 11

HALLOWEEN



Se déguiser sans
trop dépenser
Concours photo

page 24



COORDONNÉES

26, rue Ally
 Pierreville, Québec J0G 1J0
 Téléphone : 450 568-2139 Télécopieur : 450 568-0689
 Site web : pierreville.net

HEURES D'OUVERTURE

Lundi au jeudi : 9 h à 12 h – 13 h 30 à 16 h
 Vendredi de 9 h à 12 h

PERSONNEL MUNICIPAL

Lyne Boisvert, directrice générale.....450 568-2139
direction@municipalitepierreville.qc.ca

Isabelle Tougas, comptabilité 450 568-2139
comptabilite@municipalitepierreville.qc.ca

Sabrina Vaudreuil, agente aux loisirs et au développement
 de la vie communautaire..... 450 568-2139
loisirs@municipalitepierreville.qc.ca

Nathalie Audy Secrétaire-réceptionniste 450 568-2139
adjointe@municipalitepierreville.qc.ca

Réception.....450 568-2139
info@municipalitepierreville.qc.ca

Sylvain Bardier, inspecteur municipal450 880-0530
inspecteur@municipalitepierreville.qc.ca

URGENCE

Ambulance911
 Police (centrale)911
 Police (poste)819 293-4428
 Service incendie911
 Sécurité civile1 866 776-8345
 Urgence voirie(cellulaire) 450 880-0530
 Urgence aqueduc..... (cellulaire) 450 880-0530

BÂTIMENTS MUNICIPAUX ET ORGANISMES

Bibliothèque450 568-3500
 Salle des Six / Salle Renaud-Baril450 568-2139
 Caserne de pompier450 568-2171
 Garage municipal450 568-2898

Sommaire

Coordonnées..... 2
 Mot du maire 3
 Élections municipales 4
 Rapport d'avancement des travaux 5
 Journée de la réconciliation 6
 Charlie Thibault : étoile montante du judo canadien 7
 Semaine de la prévention des incendies 8, 9
 Composer avec une maladie grave 10
 Activités 11
 Bibliothèque Jean-Luc Précourt 12, 13
 Agenda communautaire et sportif 14
 Subventions municipales produits d'hygiène 15
 Informations municipales 16,17
 Gestion des matières résiduelles 18
 Neuf gestes quotidiens pour le climat 19
 Décisions du conseil 20, 21, 22,23
 Halloween 24

Calendrier 2025 des séances ordinaire du conseil municipal de Pierreville

Jeudi 2 octobre à 19h30
 Mardi 18 novembre à 19h30
 Mardi 9 décembre à 19h30

ORGANISMES

Bureau de poste450 568-2713
 CALACS - La Passerelle1 877 278-3353
 Centre d'action bénévole450 568-3198
 Diane Janelle responsable des cimetières de Pierreville et
 Notre-Dame-de-Pierreville450 568-6699
 Chevaliers de Colomb de Pierreville450 780-7147
 CLSC Lucien-Shooner450 568-2712
 Club FADOQ450 568-3670
 Maison des jeunes..... 450 568-5724
 Maison de la famille - Le Lien 450 568-1010
 OMH Nicolet-Yamaska819-293-2867
 Service Info-Santé 811
 Société protectrice des animaux de Drummond .. 819 472-5700



Membres du conseil



André Descôteaux
Maire



Lyne Boisvert
Greffière, CPA



Nathalie Traversy
Siège no. 1



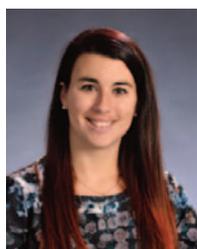
Josée Bussièrès
Siège no. 2



Michel Bélisle
Siège no. 3



Jean Précourt
Siège no. 4



Marie-Pier Guévin-Michaud
Siège no. 5



Jonathan Gamelin
Siège no. 6



Bonne lecture
et bonnes
réflexions

L'été a filé comme un dernier coup de vent! L'automne est à nos portes. Cet automne est bien plus qu'une simple saison marquée par les couleurs flamboyantes et l'air plus frais; c'est aussi, pour notre communauté, un moment de réflexion nécessaire et de décision.

La période électorale qui se dessine coïncide avec la fin de notre mandat municipal des quatre dernières années. Elle invite à dresser un bilan sincère et transparent des réalisations accomplies, à reconnaître les défis relevés ou à poursuivre et à envisager les perspectives qui s'ouvrent devant nous.

Notre municipalité a franchi plusieurs longues étapes difficiles depuis l'incendie de l'hôtel Traversy Inc, les glissements de terrains des rangs de l'Île et du Haut de-la-Rivière, entre autres dossiers, dossiers très coûteux en argent, en temps, en énergie.

Tout bilan, aussi positif soit-il, doit aussi reconnaître les défis qui demeurent. Le contexte économique, les enjeux environnementaux et l'évolution des besoins de la population nous appellent à faire preuve d'encore plus de créativité et de solidarité. Il ne s'agit pas seulement de maintenir nos acquis, mais aussi d'ouvrir la voie à de nouvelles solutions adaptée à notre réalité locale. Nous entrons dans une période charnière... Au cours des prochains jours, nous aurons à réfléchir sur notre avenir politique.

Vous aussi, citoyennes et citoyens, aurez à faire vos devoirs en choisissant des candidates et candidats qui pourront vous représenter dans le prochain mandat. Une élection n'est pas seulement un geste civique; c'est participer à l'avenir de notre communauté. Les critères qui devraient guider le choix des électeurs sont multiples : l'intégrité et la transparence dans un souci de saine gestion des finances publiques, la capacité d'écoute et de dialogue, l'engagement réel à servir l'intérêt commun, ainsi que leur aptitude à proposer des idées nouvelles, réalistes constructives, cohérentes.

Au-delà des personnalités, il faut examiner attentivement les objectifs visés dans les programmes qui seront présentés. Des engagements clairs, réalistes et cohérents, témoignent du sérieux d'une démarche.

Je tiens à remercier toutes les personnes qui se sont engagées chaque jour pour nous aider à faire avancer nos projets, et ce, malgré les obstacles rencontrés. Que cette période électorale soit marquée par des idées nouvelles et constructives pour le mieux-vivre des citoyennes et citoyens de Pierreville. Merci aux élus pour leur implication respectueuse et bienvenue à celles et ceux qui se lanceront dans l'aventure! Bonne lecture et bonnes réflexions!

André Descôteaux, maire



NOUVELLE DE DERNIÈRE HEURE
Le site de l'hôtel Traversy Inc. devrait
être nettoyé d'ici le 1^{er} décembre 2025





**Vous aimez jouer aux cartes ?
Vous voulez apprendre le bridge?
Voilà votre chance !**

**Des cours débuteront le mercredi 8 octobre,
dès 19h00 à la Salle Renaud-Baril
du Centre communautaire de Pierreville
située au 44, rue Maurault**

Chaque mercredi, pendant dix semaines d'affilée, retrouvez-nous pour des sessions hebdomadaires d'environ deux heures trente.

Denis Roberge, fort de plus de 20 ans d'expérience sera le formateur. Les notes de cours seront fournies à tous. Les participant.e.s. Un frais de 50\$ sera exigé dès l'inscription du mercredi 8 octobre et sera entièrement remboursé à tous ceux et celles qui auront suivi les 10 séances de formation.

**Pour en savoir plus sur cette formation,
contactez Denis Roberge au 450 568-3410.**



Les élections municipales au Québec :
Un rendez-vous démocratique à ne pas manquer

Le 2 novembre 2025, plus de 1 100 municipalités à travers le Québec tiendront leurs élections générales municipales. Ce rendez-vous démocratique, qui a lieu tous les quatre ans, permet aux citoyens de choisir les personnes qui veilleront à l'administration et au développement de leur communauté : maires, mairesses et conseillers municipaux.

Une invitation à l'engagement

Les élections municipales sont une occasion unique de façonner l'avenir de sa communauté. Que ce soit en votant, en se présentant ou en s'informant, chaque geste compte. La démocratie locale commence à notre porte — et c'est à nous de l'ouvrir.

Nouvelles normes pour le vote à domicile

Il y a des nouveautés importantes pour faciliter le vote des personnes à mobilité réduite ou incapables de se déplacer :

- Vote itinérant à domicile : des équipes électorales se déplaceront dans les résidences privées, CHSLD et RPA pour permettre aux électeurs de voter chez eux.
- Il faut s'inscrire à l'avance auprès de la présidence d'élection de ta municipalité pour bénéficier de ce service.

Ces mesures visent à rendre le processus plus inclusif et accessible, surtout pour les personnes âgées ou en situation de handicap.

Pré-requis pour voter

- Être inscrit sur la liste électorale de la municipalité.
- Être citoyen canadien, avoir 18 ans le jour du scrutin
- Résider au Québec depuis au moins 6 mois avant le 2 novembre
- Être propriétaire d'un immeuble ou occupant d'un établissement d'entreprise situé dans la municipalité depuis au moins 6 mois.

Dates importantes :

Période de mise en candidature
22 septembre 2025 au 3 octobre 2025 à 16h30
Vote par anticipation : 26 octobre 2025

Lieu du vote du 26 octobre et 2 novembre :
Centre communautaire, 44, rue Maurault, Pierreville

**Lyne Boisvert, présidente d'élections
450 568-2139**

+ ENTRÉE GRATUITE +

Santé et Bien-être
DRUMMONDVILLE

Venez faire le plein d'inspiration !
Découvrez une foule de conférences captivantes sur la santé, le bien-être, la sécurité et bien plus encore.
Des experts sur place, une ambiance chaleureuse.
Une occasion à ne pas manquer !

Conférencier invité
Pierre-Olivier Zappa
samedi à 13h30

**Samedi et Dimanche
18 et 19 octobre 2025
10h à 16h**

**Promenades
Drummondville**

755, boul. René-Lévesque
Drummondville, QC. J2C 6Y7

Organisé par

TABLE DE CONCERTATION POUR LES PERSONNES aînées de la VIEillesse de Drummondville

fadoq Région Centre-du-Québec

Merci à nos grands Partenaires et commanditaires

intact ASSURANCE Auto • Habitation Vie • Santé • Investissement

beneva Association québécoise des vieillards des secteurs public et parapublic

Yves Heule

Jean Coeur Drummondville 5 succursales pour mieux vous servir

MRC de Drummond

Rapport d'avancement des travaux



PHOTO : Gracieuseté Municipalité de Pierreville

Réunion de chantier au Rang Haut-de-la-Rivière avec des représentants du ministère de la Sécurité publique, du ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec, de L4 Construction Inc., de Tetra Tech (génie-conseil) et de la municipalité de Pierreville.

Rang de l'Île

Les travaux de réfection du rang de l'Île ont été attribués à Excavation Gagnon & Frères Inc. Le chantier a débuté le 4 août et la fin est prévue pour le début du mois de novembre. Il s'agit de réparer environ 300 mètres de chemin.

Au cours de l'excavation, des résidus de contaminants liés à une ancienne pratique ont été découverts : les résidents épandaient autrefois de l'huile sur la route en terre pour limiter la poussière causée par la circulation. Cette terre contaminée a dû être transportée vers un site spécialisé situé à Val-des-Sources. Après cette intervention, les travaux ont pu reprendre.

Le nouveau plan d'ingénierie prévoit d'abaisser la pente du rang de l'Île d'environ un mètre. Grâce à une entente avec l'entrepreneur, les déblais seront transportés gratuitement par ce dernier aux étangs d'assainissement des eaux usées situés derrière la rue Lefebvre, permettant ainsi de niveler et de préparer la seule zone blanche de la Municipalité pour de futurs projets.

Le contrat accordé à Excavation Gagnon & frères Inc. est au montant de 3 600 000 \$. Le transport des matières contaminées engendre des coûts supplémentaires, impliquant la nécessité de réajuster certains budgets.

La facture finale sera prise en charge à 75 % par le gouvernement du Québec et à 25 % par la Municipalité.

Rang Haut-de-la-Rivière

La compagnie L4 Construction Inc. a obtenu le contrat pour la réalisation des travaux du rang Haut-de-la-Rivière, pour un montant total de 2 100 000 \$.

Les travaux ont commencé le 4 août, et la livraison est également prévue pour le début novembre. Ils consistent à retirer environ 3 000 voyages de terre dans la section la plus élevée et la plus à risque, afin d'alléger le sol et de diminuer le risque de mouvement de terrain.

Pour cela, trois paliers seront réalisés, ce qui réduira la charge sur le terrain. Cette phase des travaux implique une circulation accrue de camions sur le site. Toutefois, une fois le déplacement de la terre terminé, l'accès à la route pourra être rétabli pour permettre la poursuite des opérations. Le rétablissement de la circulation est envisagé dès le début octobre.

Le programme d'aide gouvernemental du Québec diffère de celui du rang de l'Île, et la part de la municipalité devrait s'élever à approximativement à 500 000 \$.

À ce jour, l'échéancier est respecté, et si les conditions météorologiques demeurent favorables, les dates prévues seront tenues.

J.H..



WASANW8GAN
4^e

Journée nationale de la vérité et de la réconciliation

SAMEDI
27 septembre 2025

De 13 h à 20 h

Parc Marguerite-D'Youville, Nicolet
École nationale de police du Québec

Journée de la vérité et de la réconciliation:
Nicolet sera en fête

À l'approche de la Journée de la vérité et de la réconciliation, la CDC Nicolet-Yamaska a dévoilé la programmation des activités qui aura le 27 septembre prochain, de 13 h à 20 h, au parc Marguerite-d'Youville, rue du 12-Novembre à Nicolet.

Au programme, kiosques d'artisans, dégustations de mets traditionnels Abénakis, projections de courts-métrages autochtones, contes et légendes et même création d'une oeuvre collective.

En musique, l'artiste innu Matiu et le duo atikamekw Red Rockerz seront de la partie. Il est recommandé au grand public qui souhaite célébrer de porter un vêtement orange, couleur historique de cette journée.

«C'est pas juste un congé sur le calendrier, c'est d'avoir des activités pour partager avec la population québécoise notre culture et notre bagage et aussi de briser des barrières.»

— Daniel G. Nolett, directeur général
du Conseil des Abénakis d'Odanak

«On peut soigner, ensemble, les plaies»,
rappelle-t-il.

Cette journée est organisée grâce à la participation de plusieurs organismes, dont le Centre de santé d'Odanak, de la Corporation de développement communautaire Nicolet-Yamaska et de ses membres.

LE MUSÉE DES ABÉNAKIS RECRUTE !

ADJOINT.E ADMINISTRATION ET COMMUNICATIONS

Un poste où organisation, créativité et engagement culturel se rencontrent!

ANIMATEUR.TRICE

Un poste où dynamisme, pédagogie et passion culturelle se rencontrent!

MUSÉE DES
Abénakis

Pour postuler, veuillez envoyer votre CV ainsi qu'une lettre de présentation par courriel à : info@museeabenakis.ca

Charlie Thibault : Une étoile montante du judo canadien



PAR JOCELYNE HAMEL

PHOTO: GRACIEUSETÉ ÉRIC GAGNÉ

À seulement 17 ans, Charlie Thibault s'impose comme l'une des figures montantes du judo au Canada. Originaire de Pierreville, elle a déjà marqué les esprits sur la scène internationale grâce à ses performances impressionnantes dans la catégorie des moins de 70 kg.

Sa carrière prend un essor décisif en août 2025 lors des Championnats du monde cadets à Sofia, Bulgarie, où elle décroche la médaille d'argent après avoir remporté quatre combats consécutifs. Elle s'incline en finale face à Clarisse Vallim, représentante du Brésil. Ce résultat fait d'elle la seule membre de la délégation canadienne – composée de 20 compétiteurs – à monter sur le podium dans cette compétition réunissant de jeunes judokas de 71 pays.

Quelques mois auparavant, Charlie avait déjà brillé aux Championnats panaméricains cadets et juniors à Lima, au Pérou, où elle a remporté trois médailles. En 2024, elle avait également décroché une médaille de

bronze aux Championnats panaméricains U18 à Rio de Janeiro, confirmant son potentiel.

Son palmarès témoigne d'une progression constante et d'une détermination sans faille. Elle a enchaîné les podiums dans des tournois nationaux et internationaux, notamment à Montréal, Edmonton et Fort Lauderdale. Sa capacité à s'adapter à des adversaires variés et à livrer des combats acharnés, parfois de plus de neuf minutes, illustre sa ténacité et sa passion pour le judo.

Charlie Thibault ne cache pas ses ambitions : elle souhaite poursuivre son ascension dans les catégories juniors et seniors, avec en ligne de mire les Jeux olympiques. Sa médaille mondiale cadette, obtenue lors de sa dernière année dans cette catégorie, lui donne une confiance renouvelée pour la suite de sa carrière.

Félicitations à Charlie Thibault qui avec son parcours impressionnant, incarne l'avenir du judo canadien.



PROCÉDURE DE RETOUR DES CHANDAILS DE SOCCER

Si le chandail de soccer de votre enfant est toujours en votre possession, il est possible de le rapporter au bureau municipal jusqu'au 1^{er} décembre.

Remise du dépôt

Le dépôt correspondant vous sera remis à la réception du ou des chandails.

Heures d'ouverture du bureau municipal

- Lundi au jeudi : 9 h 00 à 12 h 00
et 13 h 30 à 16 h 00
- Vendredi : 9 h 00 à 12 h 00



Plus de 650 jeunes ont pris part avec enthousiasme au tournoi organisé par la Ligue amicale de soccer. Le tournoi, qui s'est tenu du 20 au 24 août derniers, s'est déroulé dans la charmante petite ville de Massueville. Cette ligue de soccer rassemble des équipes mixtes qui viennent de différentes municipalités de la région. Parmi celles-ci, on retrouve Saint-Bonaventure, Massueville, Pierreville 2, Saint-Aimé, Saint-David, Saint-Eugène, Saint-François-du-Lac, Saint-Guillaume, Saint-Marcel, Saint-Robert et Yamaska.

L'équipe locale nommée LAMR1 a brillamment décroché la médaille d'or dans la catégorie U10 Atome. De son côté, l'équipe de Saint-Eugène a également remporté l'or dans la catégorie U13 Peewee, tandis que l'équipe de Pierreville 2 a su s'imposer et décrocher la médaille d'or dans la catégorie U16 Bantam.

Nos plus sincères félicitations à l'équipe talentueuse de Pierreville pour avoir réalisé une performance remarquable du match récent qui s'est déroulé.



Prévention des incendies

LE PREMIER RESPONSABLE C'EST TOI !

10 CONSEILS POUR PRÉVENIR LES INCENDIES



AVERTISSEUR DE FUMÉE

- Installez un avertisseur de fumée par étage, y compris au sous-sol.
- Préférez un modèle à cellule photoélectrique qui déclenche moins d'alarmes inutiles.
- Changez-le selon la date de remplacement indiquée sur boîtier par le fabricant.



PLAN D'ÉVACUATION EN CAS D'INCENDIE

- Repérez deux issues possibles.
- Identifiez un point de rassemblement situé à l'extérieur et avisez tous les occupants de la résidence.
- Répétez les gestes à poser lors d'une évacuation en cas d'incendie avec tous les occupants.



COMMENT ÉVACUER VOTRE RÉSIDENCE

- Fermez les portes derrière vous pour empêcher la propagation des flammes et de la fumée dans les autres pièces ou dans les autres logements.
- Composez le 9-1-1 une fois à l'extérieur de votre domicile.



ARTICLES DE FUMEUR

- Ne jetez pas de mégots dans les pots de fleurs ou sur le paillis.
- Déposez les mégots dans un contenant métallique.



SOURCE DE CHALEUR

- Éloignez les rideaux et les meubles à au moins 10 cm des radiateurs ou des plinthes électriques ou de toute autre source de chaleur.



ÉLECTRICITÉ

- Confiez l'installation électrique de votre domicile à un maître électricien.
- Utilisez des appareils électriques homologués au Canada et portant les sigles CSA et ULC.



MONOXYDE DE CARBONE

- Installez un avertisseur de monoxyde de carbone si vous avez un garage attenant à votre domicile ou si vous utilisez des appareils de chauffage ou de cuisson non électriques.
- Suivez les normes du fabricant pour l'installation de votre avertisseur de monoxyde de carbone.



PRÉVENIR LES FEUX DE CUISSON

- Surveillez constamment les aliments qui cuisent et utilisez une minuterie.
- Ne chauffez jamais d'huile dans un chaudron pour faire de la friture, peu importe le type de chaudron; utilisez un friteuse thermostatique.



RAMONAGE DES CHEMINÉES

- Confiez l'inspection et le ramonage de votre cheminée à un expert, une fois par année, avant la période du chauffage. Ce conseil est également de mise pour les tuyaux d'évacuation des foyers à granules.



CENDRES CHAUDES

- Laissez refroidir les cendres chaudes à l'extérieur dans un contenant métallique muni d'un couvercle également en métal
- Attendez au moins sept jours avant de transvider dans le bac à déchets.

En collaboration avec votre service de sécurité incendie

Quebec.ca/prevention-incendies

Semaine prévention des incendies du 5 au 11 octobre

Conseils de prévention des incendies

Alors que les températures baissent et que nous passons plus de temps à l'intérieur, c'est donc le moment parfait pour vérifier si votre demeure est bien protégée contre les incendies. L'automne et l'hiver apportent des risques supplémentaires : on allume des bougies, on utilise plus la cuisinière et on sort les décorations des Fêtes. Mais quelques précautions simples suffisent pour mieux protéger votre domicile et vos proches.



Lisez attentivement le mode d'emploi de votre extincteur et conservez-le dans un endroit facile d'accès et à proximité d'une sortie.

Faites un plan d'évacuation et exercez-vous. Même si on espère ne jamais en avoir besoin, assurez-vous d'avoir un plan pour une évacuation en toute sécurité. Votre plan d'évacuation doit être pensé pour l'ensemble des membres de votre foyer. Il doit par exemple être adapté aux jeunes enfants, aux grands-

MISEZ SUR LA PRÉVENTION

Évitez les distractions lorsque vous cuisinez. La plupart des incendies se déclarent dans la cuisine. Ne laissez pas la cuisinière sans surveillance et rangez tout ce qui est inflammable, comme les torchons ou les emballages, à l'écart des sources de chaleur.

Nettoyez le filtre à sharpie de la sècheuse après chaque utilisation.

Si vous avez un foyer ou un poêle à bois, faites inspecter et nettoyer votre cheminée chaque automne avant la saison du chauffage. Utilisez uniquement des matériaux de combustion sûrs, comme du bois sec, et ne faites jamais brûler de carton ou d'ordures ménagères.

Gardez votre cour extérieure ordonnée. Cordez le bois de chauffage loin de la maison, ramassez les feuilles sèches et veillez

à ce que votre barbecue soit propre et exempt de graisse, et pas juste pendant l'été.

Installez seulement des guirlandes lumineuses qui sont en bon état et n'oubliez pas de les éteindre avant de quitter la maison ou d'aller vous coucher.

Assurez-vous d'avoir que vos détecteurs et vos outils sont prêts. Testez vos détecteurs de fumée une fois par mois pour vous assurer qu'ils fonctionnent correctement. Vous devez en avoir un dans chaque chambre à coucher, à l'extérieur de chaque zone de sommeil et à chaque étage de votre maison.

Si vous avez des appareils à gaz, un foyer ou un poêle à bois, pensez à vous munir d'un détecteur de monoxyde de carbone. Ce dispositif de sécurité supplémentaire n'est pas un luxe.

parents et aux personnes à mobilité réduite ou ayant une déficience sensorielle.

Prévoyez si possible deux voies de sortie pour chaque pièce et veillez à ce que les portes et les fenêtres s'ouvrent facilement. Envisagez de vous procurer des échelles de fenêtre pour les chambres situées à l'étage. Elles sont portables et peuvent être facilement rangées pour demeurer accessibles en cas d'urgence.

Prévoyez un lieu de rencontre à l'extérieur, à une distance sûre de votre domicile, où tout le monde doit se retrouver.

Mettez en pratique votre plan d'évacuation au moins deux fois par année avec la famille au complet. Assurez-vous que les gens en visite connaissent votre plan en cas d'incendie.



Une saison 2025 remarquable pour SLH Racing Team et son pilote Normand Hamel

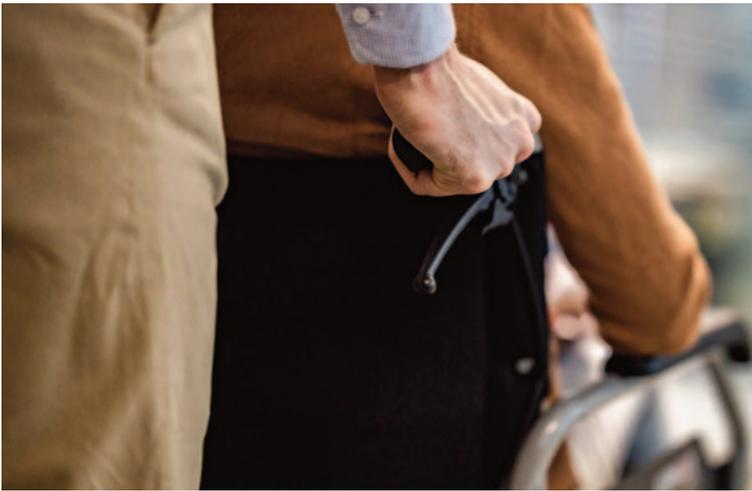
Le vendredi 5 septembre, à l'Autodrome Granby, marquait la fin de la saison de course pour l'équipe #84 dans la catégorie Sportsman. Avec un total de 12 présences en piste, Normand Hamel, originaire de Pierreville, a enrichi son palmarès déjà impressionnant avec 1 victoire, 6 podiums et 9 top 5.

Ces succès en piste n'auraient pas été possible sans le soutien indéfectible des membres de son équipe : François St-Louis

(propriétaire de la voiture #84), Richard Hamel, Marc-André Leduc, Jeffrey Mathieu, Rémi Fréchette, Olivier Raymond et René Hamel. Un remerciement tout particulier à Thérèse et Rénald pour leur dévouement à filmer chacune des courses de l'équipe #84.

Enfin, il n'y aurait pas de bolide SLH Racing Team sans leurs précieux commanditaires. Merci aux supporteurs et à l'an prochain pour une autre saison !





Composer avec une maladie grave : Un guide pour les proches aidant

(EN) Devenir l'aidant d'une personne ayant une ou plus d'une maladie grave peut s'avérer difficile. Il se peut que vous ayez à assumer un certain nombre de nouvelles responsabilités, qui peuvent être exigeantes sur le plan physique et émotionnel. Cela dit, il est possible de gérer le rôle d'aidant. Voici cinq conseils pour vous aider à démarrer.

Comprendre la maladie et ce qui va suivre. Discutez avec la personne que vous soignez et avec l'équipe de soins de santé. Posez des questions pour comprendre le plan de traitement, le soutien de santé et de services sociaux disponible et les contextes dans lesquels votre aide pourrait être nécessaire.

Communiquez avec des organisations de votre communauté spécialisées dans la gestion de maladies précises et recherchez des renseignements sur des sites Web médicaux crédibles. Joignez-vous à des groupes de soutien pour entrer en contact avec d'autres personnes qui vivent une expérience similaire et pour obtenir des renseignements et des conseils de la part de ceux qui ont vécu ce que vous vivez présentement.

Obtenir du soutien externe. N'essayez pas de tout faire seul, l'équipe de soins de santé du patient peut vous mettre en contact avec des sources de soutien externes. Une approche palliative des soins peut aider à soulager la fatigue que vous pouvez ressentir. Vous et la personne que vous soignez pouvez recevoir l'aide de bénévoles de la communauté, de travailleurs sociaux et de préposés aux services de soutien personnel qui peuvent vous rendre visite régulièrement ou en cas de besoin. Ce soutien peut également contribuer à améliorer la qualité de vie tout en réduisant le stress pour tous, en plus de fournir des ressources précieuses aux aidants.

Communiquer souvent. Veillez à demander à la personne que vous soignez ce qu'elle souhaite et à avoir des conversations ouvertes sur ce qui est le plus important pour elle. Demandez-lui si elle a préparé un plan préalable de soins ou si elle a quelqu'un pour prendre des décisions à sa place en cas de besoin, en particulier en ce qui concerne les traitements, les conditions de vie et les finances. Assurez-vous qu'elle comprenne vos besoins et que vous compreniez les siens dans cette nouvelle dynamique.

Trouver du soutien face au deuil. S'occuper d'une personne ayant une ou plus d'une maladie grave peut susciter de nombreuses émotions, y compris le deuil. Vous pouvez le ressentir lorsque son état de santé évolue, lorsque votre rôle dans la relation change ou lorsque vous pensez à l'avenir. Le soutien face au deuil peut être utile à différents stades de la prestation de soins ainsi qu'après la perte de la personne.

Prendre soin de soi. Les aidants peuvent souffrir d'épuisement. Il est important de prendre des mesures pour le prévenir. Veillez à bien dormir, à bien manger et à prendre le temps de faire quelque chose qui vous plaît une fois par jour. Il est également très important de rester en contact avec les autres. Obtenir une aide externe peut vous permettre de prendre plus facilement du temps pour vous et de vous ressourcer.

Bien que vous puissiez vous sentir dépassé au début, avec un peu de temps, de patience et d'aide d'autres personnes, vous pouvez réapprendre à trouver la joie et un sens à la vie tout en soutenant quelqu'un dans son parcours de traitement d'une maladie grave.

Pour en savoir plus, consultez le site canada.ca/soins-palliatifs.

JOURNÉE INTERNATIONALE DES ÂÎNÉS

Aînés, piliers de nos communautés

1^{er} octobre 2025

En partenariat avec :

Québec

fadoq

AREQ

AQDR

Association québécoise des associations des secteurs public et parapublic

Proche distance Québec

Intégrations Québec

Réservé aux
11 ans à 17ans

Période pour tes études
Du lundi au jeudi
18h à 19h
priorité soutien pédagogique

Tous les mercredis
15h à 18h

Priorité aux élèves de 11 ans et + de l'école Vincent-Lemire!
Viens faire tes devoirs, ton étude avec nous!

Ta persévérance scolaire récompensée!
TIRAGE CHAQUE MOIS
20\$ Rabais activité prix surprises
TIRAGE EN JUIN
Un coupon sera donné à chaque participation.



Concours Photos
Prix à gagner!

Thématique :
Déguisement d'halloween

Conditions:
- Les photos doivent avoir été prises par le participant et respecter la thématique.
- La photo gagnante sera publiée dans le prochain Pierrepont et sur notre page Facebook
Municipalité de Pierreville
- L'auteur, la date, le téléphone ainsi que le nom des personnes sur la photo (s'il y a lieu) avec autorisation.
- Tout âge accepté

Bonne chance!



Pierreville



Activité organisée par les Loisirs de Pierreville

Mercredi 1^{er} octobre 13h00
jeudi 16 octobre 18h30

Gratuit - Inscription non requise

Atelier de peinture sur roches

Une activité artistique à la fois simple
relaxante et pleine de charme

Vous pourrez garder vos créations, les donner à quelqu'un de votre entourage ou bien les déposer dans le village de Pierreville. Quelqu'un la trouvera et qui sait, peut-être lui donnerez-vous le sourire !

Salle Renaud-Baril du Centre communautaire
44, rue Maurault, Pierreville



BIBLIOTHÈQUE *Jean-Luc Précourt*

Pour rejoindre la responsable de la bibliothèque, madame Chantal Bellamy, veuillez téléphoner au 450 568-3500 ou laissez un court message sur la boîte vocale.

HEURES
D'OUVERTURE :
Jeudi : 13 h à 20 h
Dimanche :
13 h à 16 h

LIVRES NEUFS ET USAGÉS À 1 \$

Il s'agit de livres dont nous possédons déjà un exemplaire ou de format poche. L'argent amassé sert à l'achat de nouveaux livres.

26, rue Ally, Pierreville, (Québec) J0G 1J0
(intérieur Hôtel de ville) Tél. : 450 568-3500
Courriel : biblio051@reseaubibliocqlm.qc.ca
www.facebook.com/bibliotcie.ca/



DÉJEUNER LITTÉRAIRE
tous les 2^e lundis du mois
à **9H30** au restaurant **COMME CHEZ SOI**

Astuces clés pour encourager la lecture chez les jeunes aujourd'hui

Pour encourager la lecture chez les enfants, il est essentiel de créer un environnement propice et de mettre en place des rituels réguliers. Voici quelques conseils pratiques :

Lire quotidiennement : Lire chaque jour une histoire à l'enfant lui permet de comprendre la structure du langage et d'enrichir son vocabulaire.

Choisir des livres adaptés : Proposez des histoires adaptées à son niveau pour susciter l'envie de lire.

Faire de la lecture un moment agréable : Variez les supports (livres audio, BD, magazines) pour maintenir l'intérêt.

Mettre en place des rituels : Lisez quotidiennement un livre à votre enfant, comme le soir avant le coucher, pour créer une habitude agréable.

Créer un environnement propice : Aménagez un coin lecture confortable, calme et bien éclairé.

Ces stratégies visent à renforcer les compétences en lecture et à développer l'imagination et la concentration des enfants. En intégrant la lecture dans des activités ludiques, l'enfant est plus enclin à y prendre plaisir.

une naissance
un LIVRE

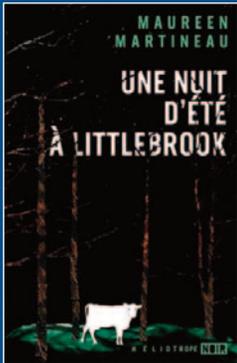
Petit lecteur deviendra **GRAND!**

Abonnez votre enfant de moins d'un an à votre bibliothèque et recevez gratuitement la trousse du parfait bébé lecteur !

BiBli & cie
BIBLIO
du Centre-ville-Québec
de l'Université et de la Mairie

Programme offert par votre bibliothèque municipale.
Bibliotcie.ca
Connectez-vous grâce à votre numéro d'abonné-e et votre NIP.

Quoi de neuf sous la couverture



Une nuit d'été à Littlebrook Maureen Martineau

Après vingt ans d'absence, Aude Renaud revient à Littlebrook pour soutenir sa mère, la mairesse, confrontée à une pénurie d'eau et à des tensions avec la mégaferme Zelter. En secret, Aude prépare un spectacle en forêt pour dénoncer Rolf Zelter, responsable de son exil. Alors qu'elle tend son piège lors du spectacle, la tension atteint son paroxysme, annonçant une vengeance inarrêtable.

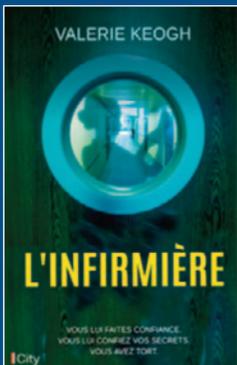
La cité du grand fleuve Johane Filiatrault

Cette saga captivante ne se limite pas à l'histoire d'une ville. Elle brosse le portrait de la nation québécoise et, plus largement encore, celui de l'être humain moderne dans son ensemble. C'est le destin unique du peuple de toutes origines qui habite la terre d'ici que l'auteure retrace et fait vivre à travers les lignes de ces cinq romans.



L'infirmière Valerie Keogh

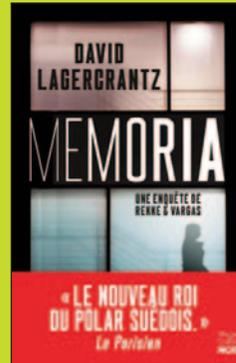
Enfant, Lissa était une petite fille très sage, harcelée par ses camarades d'école. Des années plus tard, alors qu'elle est devenue infirmière, elle se sent enfin respectée et valorisée. Son métier lui permet de se rapprocher de ses patients et de découvrir leurs vilains petits secrets. Elle est l'oreille à laquelle on se confie, sans se douter des conséquences..



Collision Bal Khabra

Après un ultimatum de son professeur, Summer Preston, étudiante appliquée, doit aider Aiden Crawford, hockeyeur peu intéressé par les études.

Leurs différences rendent les débuts compliqués, surtout car Summer garde un souvenir difficile lié au hockey.

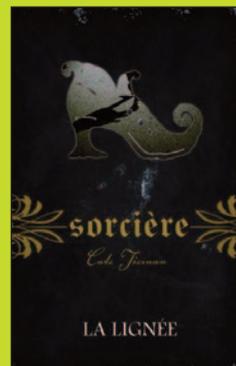


Memoria David Lagercrantz

Samuel refuse d'accepter la mort de sa femme Claire, survenue il y a quatorze ans. Aussi, lorsqu'il repère sur une carte de voeux une femme qui lui ressemble étrangement, il se tourne vers Hans Rekke et Micaela Vargas pour enquêter. Ils sont sceptiques mais Rekke découvre des indices sur la photo qui poussent à croire qu'il s'agirait bien de Claire.

Sorcière Cate Tiernan

Il se passe quelque chose en moi que je ne comprends pas. * Je vois, je sens les choses différemment. J'accomplis des choses dont les gens normaux sont incapables. Des choses puissantes, des choses magiques. Ça me fait peur. * Je n'ai jamais choisi d'étudier la sorcellerie. Par contre, je commence à me demander si la sorcellerie ne m'aurait pas choisie.



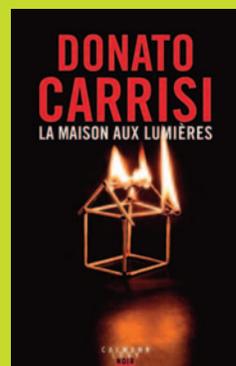
L'alerte Brigitte Alepin

Cécile Larrivée, experte fiscale et proche d'Éloi Laliberté, a œuvré pour la souveraineté du Québec. Un an après l'indépendance et la transformation en paradis fiscal, elle fuit en Europe pour alerter sur les dangers menaçant sa nation et l'impact global imminent, alors que se forme secrètement une alliance internationale sous contrôle de milliardaires.



La maison aux lumières Donato Carrisi

L'hypnotiseur Pietro Gerber prend en charge une jeune patiente qui souffre de phases de transe durant lesquelles elle semble habitée par une autre personnalité. Pendant ces crises, elle livre des indices troublants sur un épisode secret et douloureux du passé de Pietro. Lorsque ce dernier avait 11 ans, son petit frère est mort dans des circonstances non élucidées.





Invitation à découvrir et redécouvrir votre club!

Le club FADOQ de Pierreville offre un espace convivial pour le loisir et l'entraide des aînés. Les non-membres sont invités à venir essayer l'une de nos nombreuses activités. Nous sommes convaincus que cette expérience saura vous convaincre de devenir membre de notre club. Nous sommes heureux de vous présenter les activités prévues pour l'année 2025-2026, que nous espérons sauront vous plaire.

Nouveauté : Cette année, un aménagement spécial a été créé : une table de ping-pong **4 saisons** installée à l'arrière de l'Hôtel de ville.



YOGA SUR CHAISE

les jeudis 10h00 à 11h00

VIACTIVE les lundis 10h00 à 11h00

Info. : Lucie Bergeron 450 568-0883

VOYAGES ORGANISÉS FADOQ

France Leblanc 450 568-2018



VOYAGES

PICKLEBALL lundi 17h30 à 19h00

Hélène et Réal Fournier 450 568-3020

DEJEUNER MENSUEL 2^e mercredi du mois

10\$ membre - 15\$ non membre

DÎNER DES FÊTES dimanche 7 décembre

Billet en vente dès maintenant

LES JEUX DU JEUDI 13h30 à 15h30

Jeux de société, diverses activités



Conférence le 8 octobre 2025 :

Marlaine Bouffard, services offerts par la
Coopérative La Maisonnée

Conférence le 12 novembre 2025 :

Julie Désilets, CIUSSS MC
Soins à domicile



Toutes les activités ont lieu à la salle Renaud-Baril sauf le pickleball qui se pratique au Centre communautaire.

APPEL AUX BÉNÉVOLES : Pour mener à bien toutes les activités proposées, la contribution de bénévoles est essentielle. Nous invitons chaque membre à faire connaître ses disponibilités et ses centres d'intérêt, car le conseil d'administration ne peut tout organiser.

Toute suggestion d'activité est la bienvenue. Pour en soumettre une, il suffit de contacter un membre du conseil d'administration : Christine Laramée (450 568-3318), Nicole et Constant Vallée (450 568-2907), Gisèle Courchesne (455 568-3466) ou Ginette Boisvert (450 568-3670).

Si vous connaissez des personnes qui sont souvent seules, n'hésitez pas à les inviter à rejoindre le Club. Les cartes de membre sont disponibles auprès des membres du conseil d'administration :
Carte 12 mois : 30\$ Carte 24 mois : 55\$.

Nous sommes toujours heureux de vous accueillir !



DÉJEUNER LITTÉRAIRE

Tous les 2^e lundis du mois à 9h30 au restaurant Comme chez soi à Saint-François-du-Lac. Les prochains auront lieu les 13 octobre 10 novembre. Info. : Mme Chantal Bellamy 450 568-3500

CLUB DE BRIDGE

Tous les mardis de 13h00 à 16h00 à la Salle Renaud-Baril
Info. : Denis Roberge : 450 568-3410

RETOUR DE LA PÉTANQUE MAI 2026

Quelques statistiques. Pour la saison 2025, nous avons eu 14 soirées de pétanque totalisant 224 présences pour une moyenne de 16 personnes par soir. Jeannine Précourt et Marc Meilleur vous remercient pour votre très agréable présence durant ce bel été. À l'an prochain.

GUIGNOLÉE SECTEUR PIERREVILLE

La guignolée est une collecte annuelle visant à venir en aide aux familles dans le besoin. Nous recueillons des denrées non périssables et des dons en argent, afin d'offrir un soutien concret à la communauté durant la période des fêtes.

Le 4 décembre, la Guignolée aura lieu au coin Maurault et Lieutenant-Gouverneur-Paul-Comtois pour amasser des dons et des denrées. Les bénévoles passeront ensuite de porte à porte le 6 décembre dans les rues de Pierreville afin de recueillir des produits tels que conserves, pâtes alimentaires, céréales, riz, et autres aliments à longue durée de vie, ainsi que des contributions monétaires. La distribution des paniers se fera le 13 décembre 2025.

Si vous ne pouvez pas être présent lors de la collecte, vous pouvez déposer vos dons à jusqu'au 12 décembre. Toute participation, grande ou petite, est précieuse pour soutenir les familles de Pierreville.

MAISON DES JEUNES

La Maison des Jeunes du Bas-Saint-François organise une soirée spéciale à l'occasion de la fête d'Halloween. Vous êtes conviés à participer à leurs portes ouvertes pour découvrir un parcours d'horreur qui se déroulera le 31 octobre prochain, de 18h30 à 20h30. Venez vivre une expérience pleine de frissons en explorant ce parcours unique en son genre ! Suivez-les sur MDJ Bas StFrançois

Aide-mémoire pour l'entretien extérieur automnal de votre maison.

L'automne annonce l'arrivée prochaine de la saison froide. Protégez vos végétaux et assurez-vous que tout est bien étanche.

Vérifiez la toiture, les solins, les puits de lumière et les joints d'étanchéité.

Vérifiez l'état de la cheminée et faites-la ramoner si pas fait au printemps.

Nettoyez les gouttières et vérifiez les ancrages. Versez de l'eau dans le tuyau pour vérifier l'écoulement.

Videz les margelles des puits de fenêtre pour éviter tout problème de drainage.

Inspectez vos clapets: sècheuse, hotte, ventilateur, échangeur d'air... pour en retirer la charpie et la poussière.

Vérifiez les fondations. Réparez les fissures dans le béton. Aplanir le sol autour de la maison aide à prévenir les inondations.

Réparez les joints extérieurs de vos portes et fenêtres si nécessaire.



Réparez les fissures et nids-de-poule dans votre entrée d'asphalte.

Recouvrez vos plates-bandes de vivaces avec les feuilles mortes. Si peu de feuilles restent au sol, utilisez la tondeuse en mode déchiqueteuse pour fertiliser votre pelouse.

Attendez que le sol soit gelé pour installer les protections hivernales sur vos plantes, arbustes et arbres.

Tondez votre pelouse à 5 cm de hauteur fin octobre. Nettoyez la tondeuse, aigüisez les lames si nécessaire.

Vérifiez la stabilité de votre thermopompe, l'alimentation en air et la solidité de la structure anti-neige.

Débranchez, videz et rangez les tuyaux d'arrosage. Si nécessaire, purgez-les comme les robinets d'alimentation.

Remisez le mobilier de jardin.

Nettoyez votre BBQ correctement. Placez bonbonne à l'extérieur en position verticale, à l'abri des chocs, des intempéries et de toute source de chaleur.

Videz le cabanon de jardin des produits sensibles au froid (peinture, engrais, pesticides, produits de nettoyage, etc.).

SOURCE : CAA QUÉBEC

JE SUIS AUSSI BELLE QUE CONFORTABLE



FAITES PARTIE DU CHANGEMENT !

Obtenez un remboursement pour vos produits durables dès aujourd'hui!



GRAME

La Municipalité de Pierreville offre des subventions à ses résident.e.s pour l'achat de produits d'hygiène personnelle durables

En offrant ces subventions, la Municipalité de Pierreville souhaite diminuer la charge économique pour les produits d'hygiène personnelle durables suivants :

- Les coupes menstruelles ;
- Les culottes menstruelles ;
- Les serviettes hygiéniques lavables ;
- Les sous-vêtements avec protection pour l'incontinence ;
- Les protections réutilisables pour l'incontinence.

Ce programme offre un remboursement de 60% du prix d'achat des produits mentionnés ci-dessus jusqu'à concurrence de 100 \$ par citoyen.ne par année. Le pourcentage de remboursement est bonifié de 25 % pour les achats chez un commerçant de la municipalité.

Pour plus d'informations sur les critères d'admissibilité et les pièces justificatives demandées, visiter pierreville.net sous l'onglet services aux citoyens ou communiquer avec Sabrina Vaudreuil, agente aux loisirs et au développement de la vie communautaire de Pierreville au numéro 450 568-2139 ou loisirs@municipalitepierreville.qc.ca





Informations municipales pratiques telles que les services proposés à la population ainsi que les contacts utiles pour joindre les différents services municipaux.



VOUS AVEZ DES PROJETS DE RÉNOVATION ?

Soyez prévoyant et faites votre demande à l'avance !

Pour contacter l'inspectrice en bâtiments et en environnement de votre municipalité :

Anne-Marie Désilets

Inspectrice en bâtiments et en environnement
819 519-2997 poste 2223
am.desilets@mrcny.qc.ca

Municipalités desservies

- Aston-Jonction
- Grand-Saint-Esprit
- La Visitation-de-Yamaska
- Pierreville
- Sainte-Perpétue
- Saint-Wenceslas
- Village Saint-Célestin
- Saint-Léonard-D'Aston
- Sainte-Monique



SERVICES :

Animaux perdus ou trouvés, licences, dépôt d'une plainte, cueillette d'animaux, règlements pour les animaux de compagnie ... vous devez communiquer avec la SpaD

IMPORTANT ⇒ Pour nous permettre de vous offrir un service de qualité, avant de vous déplacer vous devez nous appeler afin de nous aviser de votre arrivée.

1605 rue Janelle, Drummondville, QC, J2C 5S5` 819 472-5700



FEUX À CIEL OUVERT

Pierreville autorise les feux de branches / broussailles sur tout le territoire de la municipalité à condition de se procurer un permis directement auprès du bureau municipal. Le permis est valide pour une période de 5 jours. Noter que le permis sera accepté à condition de respecter l'indice de danger dans le secteur, selon la SOPFEU.

INVITATION À LA PRUDENCE

Après avoir utilisé un produit inflammable ou combustible, jetez toute matière imbibée du produit (chiffon, papier essuie-tout, etc.) dans un contenant ignifuge (à l'épreuve du feu) homologué UL ou ULC (conforme aux normes canadiennes). Garder le contenant ignifuge loin des bâtiments.

VIGNETTE DE STATIONNEMENT À REMORQUE

La période de navigation étant terminée, il est possible de rapporter votre vignette de stationnement au bureau municipal. Lors du dépôt de la vignette, un montant de 20 \$ vous sera remboursé.



COLLECTE DES GROS REBUTS 25 OCTOBRE

La quantité maximum de déchets ne doit pas excéder une superficie de 2 m. Les articles disposés dans une remorque ou dans une boîte de camionnette ne seront pas ramassés.

QUOI METTRE À LA COLLECTE ?

Articles métalliques tels que poêle, réservoir d'eau chaude, etc.

Meubles rembourrés (divans, matelas, etc.)
Ameublement tel que chaises, tables, etc.

QUOI NE PAS METTRE À LA COLLECTE ?

Matériel électronique - Produits chimiques
Pneus ou pièces d'automobile
Branches, sable, terre, roches
Matériaux de construction - Pots de peinture



ABRI D'HIVER POUR AUTOMOBILE

Du 1^{er} octobre d'une année au 30 avril de l'année suivante, il est permis d'ériger un abri temporaire pour un véhicule automobile. (Règlement de zonage 160-2017)



COLLECTE DES FEUILLES 17 novembre

BUREAU MUNICIPAL 26, rue Ally
 Les heures d'ouverture sont du **lundi au jeudi**,
 de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h,
 ainsi que le **vendredi**, de 9 h à 12 h.

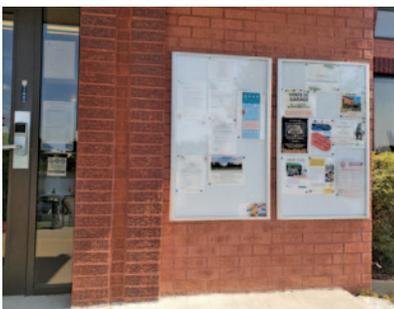


PURGE DES BORNES-FONTAINES



Durant la semaine du 6 au 10 octobre 2025, nous procéderons au drainage des conduites d'eau potable. Vous pourriez constater une diminution de la pression, accompagnée d'une coloration de l'eau. Il est aussi possible que l'eau soit brouillée, mais celle-ci demeure potable et ne présente aucun risque à être consommée. Il s'agit d'une obligation à laquelle la Municipalité doit répondre chaque année afin de s'assurer de bon fonctionnement des bornes. Cela peut temporairement occasionner certains désagréments, dont des tâches sur les tissus ou la vaisselle lors de l'utilisation de la machine à laver ou du lave-vaisselle. Avant de commencer votre lessive, nous vous conseillons de faire un cycle de rinçage sans vêtements. Noter que vous pourriez retrouver de l'eau sur votre terrain à proximité de la borne-fontaine. De plus, laisser couler, durant quelques minutes, l'eau froide dans la baignoire, jusqu'à ce qu'elle devienne incolore. Soyez assurés que ceci ne constitue pas un danger et que l'eau demeure potable. Nous sommes désolés des inconvéniens occasionnés.

NOUVEAUX TABLEAUX D'AFFICHAGE



Restez au courant des différentes informations municipales ainsi que des activités de Pierreville et des environs.

Les tableaux se trouvent à l'extérieur, au côté du bureau municipal ainsi que dans le stationnement de l'église secteur Notre-Dame.



RAPPEL SUR LE RÈGLEMENT DES PISCINES

Vous avez jusqu'au 30 septembre 2025, pour vous conformer au Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles. Pour plus d'informations, consultez le guide du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

PARC LAFRENIÈRE

La Municipalité est fière d'annoncer que des nouveaux modules de jeux, plus modernes et adaptés à tous les âges, seront installés d'ici le mois de novembre. Ces installations offriront davantage de possibilités de divertissement et permettront à tous de profiter d'un espace convivial. Il y aura donc de gros travaux dans le parc. Nous demandons votre collaboration afin de respecter les périmètres de sécurité. N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires ou à suivre l'avancement des travaux sur notre site web. Merci de votre compréhension.

GESTION DES BACS À DÉCHETS, RECYCLAGE ET COMPOST

Votre bac à déchets (noir) doit obligatoirement être identifié par une étiquette à l'effigie de la RGMR, sans quoi celui-ci ne sera pas ramassé lors de la collecte. Contactez le bureau municipal au 450 568-2139...

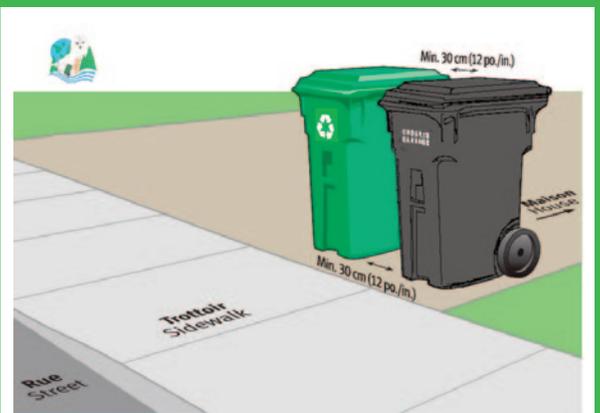
- Si vous n'avez pas d'étiquette ou que celle-ci doit être remplacée ;
- si l'un de vos bacs est brisé ;
- si vous désirez obtenir un bac supplémentaire (167,50 \$/année) ;
- si vous possédez déjà un bac supplémentaire et n'en avez plus besoin.*



*Il est de la responsabilité du citoyen d'aviser le bureau municipal avant le 1^{er} décembre de l'année en cours, qu'il ne désire pas de bac (vignette) supplémentaire pour l'année suivante, sans quoi aucun crédit ou remboursement ne lui sera accordé.

LORS DES COLLECTES DE BAC, NOUS RENCONTRONS QUELQUES PROBLÈMES.

Certain citoyen dépose leur bac trop près l'un de l'autre, ou collé sur leur clôture, ou directement en dessous du panier de basketball. Il faut considérer que les pinces du camion ont besoin d'un espace d'environ 1 pied entre chaque bac et environ 2 à 3 pieds d'une clôture où de la galerie... Si ces distances ne sont pas respectées, il est possible que les bacs ne soient pas vidangés, afin d'éviter des bris. Nous vous remercions de votre collaboration.





LE FEUILLYCLAGE

Le feuillicyclage est une technique simple et pratique qui consiste à laisser les feuilles mortes déchiquetées à l'aide de votre tondeuse sur votre pelouse



LE FEUILLYCLAGE

une pratiques simple et écologique

Vous voulez réduire votre empreinte écologique? Évitez de mettre vos résidus verts aux ordures. Pratiquez plutôt l'herbicyclage et le feuillicyclage!

Le feuillicyclage Facile et écologique, le feuillicyclage consiste à déchiqueter les feuilles mortes avec une tondeuse, puis à laisser les restes au sol. En plus de vous permettre d'économiser temps, énergie et argent, cette technique fournit aux végétaux une partie des éléments dont ils auront besoin pour survivre à l'hiver.

Les avantages de cette pratique

- Réduisent la quantité de déchets env envoyés dans les sites d'enfouissement;
- Diminuent les risques de contamination des eaux superficielles et souterraines;
- Enrichissent le sol naturellement (aucun ajout d'engrais);
- Diminuent le nombre d'arrosages, donc la consommation d'eau potable (meilleure rétention de l'eau);
- Limitent la croissance de mauvaises herbes (remplacement du paillis).

Quoi mettre ou ne pas mettre dans le bac de récupération ?



Contenants, emballages, imprimés. C'est tout.

Saviez-vous?

- Un contenant s'accompagne d'un bouchon ou d'un couvercle.
- Un emballage sert à transporter facilement un produit.
- Les contenants et emballages en plastique dégradables ne vont pas dans le bac. Ils contaminent les autres matières recyclables.

EXEMPLES DE CONTENANTS ET EMBALLAGES

- Contenant de produit ménager
- Emballage, pot et contenant de produit alimentaire
- Boîte de carton
- Assiette et papier d'aluminium
- Emballage de mets à emporter et préparés

EXEMPLES D'IMPRIMÉS

- Journal et circulaire
- Enveloppe
- Feuille de papier
- Cahier

LES EXCEPTIONS

- Aérosols et emballages de protection en polystyrène: Vérifier avec l'Écocentre qui dessert la Municipalité.



BONS COUPS

- Vider et rincer légèrement les contenants.
- Retirer les couvercles des pots et contenants (sauf les petits bouchons).
- Séparer les matières composant l'emballage (Exemple: sac de céréales dans une boîte).
- Faire des boulettes de papier d'aluminium même si elles sont légèrement souillées avant de les mettre dans votre bac.
- Défaire et plier vos boîtes de carton.



NE PAS METTRE DANS LE BAC:

- Piles
- Seringues
- Boyaux d'arrosage
- Chaises de jardin
- Jouets
- Casseroles
- Vêtements et tissus

Besoin de plus d'infos sur le bac ?
Consultez bacimpact.ca



Neuf gestes quotidiens pour le climat

SOURCE : Ministère de l'Environnement de la Lutte contre les changements climatiques de la Faune et des Parcs



Dans leur vie de tous les jours, les Québécois adoptent de nombreuses actions pour combattre les modifications climatiques. Il arrive parfois qu'on le fasse sans même s'en rendre compte, d'autres fois pour réaliser des économies ou pour préserver notre santé. Découvrez les actions parmi les plus efficaces.

1. Gaspillage alimentaire : En luttant contre le gaspillage alimentaire, on participe véritablement à un changement climatique positif et à une économie sur notre budget de courses ! Sur le plan mondial, un tiers de la nourriture produite est soit perdue, soit gaspillé. Cela correspond à approximativement 1,3 milliard de tonnes de nourriture par an. Ces aliments qui sont produits mais non consommés prennent inutilement 30 % des terres agricoles à l'échelle mondiale. Voici des astuces pratiques pour minimiser le gaspillage alimentaire : Établir le menu hebdomadaire, acheter en quantités raisonnables et optimiser l'utilisation des restes.

2. Contribuer à la collecte des déchets organiques : Êtes-vous au courant qu'au Québec, les matières organiques constituent 55 % du contenu des ordures ? Lorsque ces substances sont enterrées, elles génèrent du méthane, un gaz nuisible qui favorise le changement climatique. En plus de réduire le volume des déchets éliminés, le compostage et la biométhanisation sont moins nuisibles.

3. Favoriser les modes de transport actifs, partagés ou à propulsion électrique : Il s'agit de nombreuses méthodes à faible émission de carbone. Il

existe diverses manières de réduire les émissions de gaz à effet de serre lors de ses trajets quotidiens, comme privilégier le vélo ou la marche pour les déplacements locaux, recourir aux transports en commun, au covoiturage, à l'autopartage ou encore opter pour un véhicule électrique pour se rendre sur son lieu de travail. De plus, les déplacements actifs ne sont pas seulement bénéfiques pour l'environnement, ils le sont aussi pour la santé ! Alors pourquoi ne pas en profiter pour faire d'une pierre deux coups ?

4. Réduire sa consommation de viande : Êtiez-vous au courant que privilégier une alimentation à base de plantes aide à diminuer son impact sur le climat tout en étant plus économique que la consommation de viande ? Effectivement, l'élevage contribue de manière significative aux émissions de GES. Une nourriture saine, abondante en produits végétaux, contribue aussi au bien-être.

5. Favoriser les entreprises locales : Comme vous le savez sans doute, opter pour des produits alimentaires et manufacturés au Québec réduit la pollution due au transport, tout en stimulant l'économie locale et nos commerçants de proximité. Et pourquoi ne pas opter pour des déplacements actifs, à pied ou à vélo, pour vos courses locales ?

6. Pourquoi ne pas envisager un voyage au Québec à la place d'un déplacement en avion pour les vacances ? Les voyages en avion consomment beaucoup d'énergie et génèrent une importante quantité de GES, sans oublier qu'ils sont

assez coûteux. Alors, pourquoi ne pas explorer notre magnifique province qui regorge de superbes lieux à découvrir ?

7. Consacrez du temps à vous impliquer dans votre communauté afin de modifier votre environnement : Des suggestions ? Verdir une cour d'école ou encore appuyer des initiatives de développement durable dans son secteur résidentiel, solliciter des infrastructures cyclables sûres auprès de sa mairie, suggérer l'introduction d'un menu végétarien à la cafétéria de son entreprise, et ainsi de suite.

8. Adopter une approche écologique dans son environnement de vie : En plantant des arbres et des plantes, on enrichit son environnement de vie tout en adoptant une méthode efficace pour s'adapter aux changements climatiques : une action bénéfique à la fois pour notre bien-être et pour la santé de la planète. De plus, les pollinisateurs tels que les papillons et les abeilles sont attirés par les massifs de fleurs ou de plantes nourricières. Une excellente manière de protéger la biodiversité tout en ayant la possibilité d'en jouir !

9. Se préparer à gérer les imprévus climatiques : On ressent de plus en plus les effets du changement climatique. Afin de relever ce défi, préparons-nous soigneusement, en nous renseignant sur les conséquences des changements climatiques et en explorant des stratégies pour gérer leurs impacts. Par exemple, durant les vagues de chaleur, il est conseillé de se tenir dans des endroits rafraîchis par la climatisation ou protégés du soleil.



Les extraits suivants sont un résumé des procès-verbaux. Si des informations diffèrent, seules celles incluses dans les procès-verbaux officiels prévalent sur celles-ci. Pour les consulter, visitez notre site Internet au www.pierreville.net.

SÉANCE ORDINAIRE DU 10 JUIN 2025

Mandat accordé à François Pinard de Photographie François Pinard enr. afin de procéder à la session de photos officielles du conseil pour la somme approximative de 862,31 \$, taxes comprises, ainsi que la fourniture d'un cadre pour lesdites photos.

Autorisation de paiement des heures supplémentaires cumulées à mesdames Isabelle Tougas au montant de 6 500,99 \$, Lyne Boisvert de 31 435,15 \$ et messieurs Sylvain Bardier, 3 393,40 \$, François Roy 1 984,85 \$ pour les heures supplémentaires effectuées du 22 avril 2024 au 31 mai 2025;

Versement de la somme de 1 050 \$ à Richard Fontaine en reconnaissance des loyaux services envers la Municipalité depuis 21 années et ce à titre d'allocation de retraite.

Les élus autorisent l'embauche de Nathalie Audy au poste de secrétaire-réceptionniste, sur la recommandation de la firme Placement Personnel Inc. Elle débutera ses fonctions le 16 juin 2025 pour un horaire de 35 heures/semaine. Elle sera en probation pour une période d'un an.

Le conseil autorise la directrice générale à payer les sommes prévues au document «Transaction et quittance» suite à une entente concernant la fin d'emploi d'une personne salariée au sein de la Municipalité et le litige à la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail, la CNESST.

La Municipalité accorde une augmentation des frais de remboursement pour un maximum de 200 \$ aux deux ans, demandée par les employés de voirie pour des espadrilles ou bottillons de protection à cap d'acier.

Le maire André Descôteaux, les conseillers Jean Précourt et Josée Bussièrès ainsi que la directrice générale Lyne Boisvert sont autorisés à participer au congrès annuel de la Fédération québécoise des municipalités, la FQM, du 25 au 27 septembre 2025, au coût de ± 999 \$/personne, taxes en sus. Les frais d'hébergement s'ajoutent au montant de l'inscription. Les frais de déplacement et tous les repas non inclus dans les montants précédemment mentionnés seront remboursés aux participants par la Municipalité.

Octroi du contrat pour la vérification du panneau d'alarme incendie de l'hôtel de ville à la compagnie Garda World pour un montant de ± 1 126,76 \$ taxes comprises.

Considérant que Michel Bélisle désire se greffer aux membres du Comité des Ressources Humaines dans le futur, le conseil révisé la liste des personnes désignées pour siéger aux différents comités municipaux qui s'établit comme suit: l'ensemble du conseil est désigné pour la voirie et travaux publics, assainissement des eaux, police, jeux d'eau, aménagement et urbanisme, finances, Centre communautaire, personnel, bouées. Pour les loisirs : Marie-Pier Guévin-Michaud, Josée Bussièrès. Bibliothèque: Nathalie Traversy, Josée Bussièrès. Protection civile et assistance: André Descôteaux et Jonathan Gamelin, substitut. Comité des ressources humaines: André Descôteaux, Michel Bélisle, Marie-Pier Guévin-Michaud, Lyne Boisvert, Jean Précourt. O.M.H.P.: Nathalie Traversy et Josée Bussièrès, substitut. C.R.S.B.P.: Nathalie Traversy, répondante, Chantal Bellamy, coordonnatrice et Josée Bussièrès, substitut. Bougie bus:

Marie-Pier Guévin-Michaud. Régie I.A.E.P. du Bas-Saint-François: André Descôteaux, Nathalie Traversy et Michel Bélisle, substitut. Régie I.G.D. du Bas-Saint-François: Michel Bélisle et Jean Précourt, substitut. Régie d'incendie Pierreville Saint-François-du-Lac: André Descôteaux, Marie-Pier Guévin-Michaud, Michel Bélisle. Vélo sur la rivière: Nathalie Traversy, Jonathan Gamelin. Comité consultatif d'urbanisme, membres d'office: André Descôteaux, Michel Bélisle, Nathalie Traversy, Lyne Boisvert; citoyens (nes) de la municipalité: Nicole Beaulac, Serge Gauthier, Maurice Vidal.

Mandat accordé à la firme EXP pour un montant d'environ 2874.38 \$, taxes comprises, afin de répondre aux divers questionnements du Ministère de la Sécurité civile et ce afin de finaliser l'analyse de l'approbation des travaux à l'égard du glissement de terrain d'avril 2016.

La Municipalité octroie à Excavation Gagnon & Frères Inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour les travaux de stabilisation du talus situé près du 70, rang de l'Île pour la somme de 3 595 000 \$ taxes incluses.

Le conseil attribue à l'entreprise Arboriculture de Beauce Inc. le contrat pour l'abattage d'arbres pour la somme de 3 679,20 \$, taxes comprises, afin d'assurer la sécurité des citoyens du secteur Notre-Dame.

Autorisation d'achat auprès du fournisseur Huot de cinq têtes de regard d'égout ainsi que les pièces, pour un montant de ± 7 597,78 \$ taxes comprises.

Octroi à la compagnie Groupe 132 Inc. du contrat pour la réparation de cinq têtes de regard d'égout dans le rang de l'Île pour un montant de 4 001,13 \$ taxes comprises.

Les élus autorisent la réparation du trottoir face au 65, rue Lieutenant-Gouverneur-Paul-Comtois au coût de 2 989,35 \$ taxes comprises par l'entrepreneur Sylvain Allard béton et fissures Inc.

Contrat attribué à la compagnie Stantec pour la mise à jour du schéma de procédé de la station d'épuration dans le cadre de l'attestation d'assainissement municipale.

La Municipalité octroie à la société ICR Expert Inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour le nettoyage et l'inspection des conduites d'égout par caméra au montant de 153 450,58 \$, taxes comprises.

Le conseil autorise le raccordement au réseau d'aqueduc et d'égout municipal du 9, rue Descheneaux sur le lot 5 745 118 relatif au matricule 5307 06 8532 et ce, selon la réglementation établie par la Municipalité. Les frais de raccordement seront payés par la propriétaire. Les travaux seront effectués sous la supervision de l'inspecteur municipal.

Le conseil autorise la conclusion d'une entente relative à la création de la Régie énergie renouvelable Centre-du-Québec.

La Municipalité de Pierreville cède à Jules Hamel une partie de terrain suite à un décret portant le numéro 632-2001, le lot 5 743 666 de cet immeuble, 380 rang Haut-de-la-Rivière.

La Municipalité accepte la demande de dérogation mineure présentée par l'OMH de Pierreville afin d'avoir des entrées d'accès plus larges.

Octroi à la firme Techni-Consultant, pour la somme de 7 674,58 \$ taxes incluses, du mandat afin de préparer un devis de performance dans la conception, l'aménagement et l'acquisition de fournitures de modules de jeux qui seront situés au Parc Lafrenière.

Le conseil accepte la proposition de Spec-Tech Inc pour le remplacement des lumières sur le trépied des cloches au coût de 6 906,56 \$ taxes comprises.

Les élus autorisent l'achat et l'installation de poteaux pour recevoir le câblage des caméras de surveillance, à la société Électrifi-A Canada Ltée au montant de 2 184,53 \$ taxes comprises. L'achat et l'installation de caméras de surveillance dans le parc Martel à la société GardaWorld Inc. au montant de 1 785,17 \$ taxes comprises. L'achat et l'installation de caméras dans le parc Lafrenière à la société GardaWorld Inc. au montant de 3 919,56 \$ taxes comprises.

Dans le cadre du programme Nouveaux Horizons, pour la salle Renaud-Baril, la Municipalité autorise l'achat de matériel audio auprès de la compagnie Spec-Tech Inc. au coût de 5 787,84 \$ taxes comprises; l'achat d'un téléviseur de 85 pouces auprès du détaillant Brick au coût de 1 222,99 \$ taxes comprises; l'achat de tables et de chaises auprès de l'entreprise Canada Chairs pour un montant total de 6 315,17 \$ taxes comprises.

Pierreville autorise la compagnie Sogetel à faire l'installation du service de téléphonie dans l'ascenseur du Centre communautaire au coût de ± 29,95 \$ taxes comprises par mois plus l'activation au coût de 114,92 \$ taxes comprises pour un contrat de durée indéterminée.

La municipalité attribue le contrat du Camp de jour 2025 au Comité des loisirs de Saint-François-du-Lac afin que ces organisateurs planifient, organisent et coordonnent les activités du Camp de jour, en toute conformité, pour un montant de 16 000 \$.

Le conseil autorise les paiements suivants:

± 1 395,23 \$ taxes comprises à la firme Therrien Couture Jolicoeur SENC pour des honoraires dans le cadre du dossier de harcèlement psychologique d'une employée et d'un élu.

± 482,14 \$ taxes comprises à la firme Morency, société d'avocats, pour des honoraires dans le cadre du dossier de harcèlement psychologique d'une employée. La plainte en harcèlement psychologique qui a été déposée à la CNESST a été rejetée, et celle-ci n'a même pas été analysée, selon les dires de la médiatrice attitrée au dossier.

± 1 510,77 \$ taxes comprises à la firme Therrien Couture Jolicoeur SENC pour des honoraires dans le cadre du dossier de harcèlement psychologique d'une employée et d'un élu.

119 790 \$ pour le premier versement pour les services de la Sûreté du Québec pour l'année financière 2025, payable au ministre des Finances.

4 808,14 \$ taxes comprises à la Société protectrice des animaux de Drummond pour effectuer le contrôle animalier sur le territoire de la Municipalité, pour la période du 1^{er} juillet au 31 décembre 2025.

± 1 437,19 \$ taxes comprises à la compagnie Stelem pour la réparation d'une borne fontaine endommagée par l'entrepreneur mandaté pour le déneigement municipal.

± 2 480,19 \$, taxes comprises à la firme Therrien Couture Jolicoeur SENC pour des honoraires dans le cadre du dossier de l'Hôtel Traversy.

± 1 214,14 \$ taxes comprises à Média Transcontinental S.E.N.C. pour des avis publics d'appel d'offres dans le journal Constructo, pour le dossier du glissement de terrain du rang de l'Île.

± 1 749,92 \$ taxes comprises à l'entreprise Signalisation 2020 pour la location de glissières de béton pour le mois d'avril 2025, afin de s'assurer que les citoyens ne puissent circuler sur le rang Haut-de-la-Rivière.

3 673,09 \$ taxes comprises à la compagnie Groupe 132 Inc. pour l'achat et le transport de gravier afin de réparer les chemins qui ont été abîmés par l'inondation du 17 mars 2025.

6 102,76 \$ taxes comprises à la compagnie Groupe 132 Inc. pour les travaux de rapiéçage des routes.

4 586,72 \$ taxes comprises à Les entreprises Clément Forcier Inc. pour le nettoyage printanier des rues de la municipalité.

1 092,26 \$ taxes comprises à la compagnie Techni-Consultant afin de vérifier le devis ainsi que l'accompagnement pour la publication sur le SEAO pour l'asphaltage 2025.

± 1 367,97 \$ taxes comprises à l'entreprise Compteurs d'eau du Québec pour l'achat de deux compteurs intelligents.

1 448,69 \$ taxes comprises à Les Gazons Tessier inc. pour le premier versement pour le contrôle de la végétation des berges des étangs aérés et de l'étang du site de dépôt des neiges usées.

± 1 348,61 \$ taxes comprises à Transport Herman Inc. pour le transport de compost.

659,16 \$ taxes comprises à la Fédération québécoise des municipalités pour la rédaction d'un règlement sur les usages conditionnels.

85,93 \$ par mois à la compagnie Cogéco pour une ligne Internet au Chalet des loisirs dans le secteur Notre-Dame.

± 494,39 \$ taxes comprises à Réal Courchesne pour la conception et l'installation d'une vanité dans la salle de bain de la salle Renaud Baril.

608,62 \$ taxes comprises à Matériaux et surplus Lefebvre Inc. pour l'achat de fil de type TECK pour le branchement des luminaires dans le parc Lafrenière.

1 000 \$ à titre de commandite pour le projet de dek hockey à l'École secondaire Jean-Nicolet.

200 \$ à titre de commandite de l'École Vincent-Lemire pour la publication de l'agenda scolaire 2025-2026.

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 25 JUIN 2025

Le conseil octroie le contrat des travaux de réfection d'asphaltage des rangs et des rues au plus bas soumissionnaire conforme, soit l'entreprise Construction et Pavage Boisvert, pour un montant de 268 521,47 \$, taxes comprises.

Avis de motion est donné par la conseillère Josée Bussiès qu'à une prochaine séance de ce conseil, le Règlement numéro 264-2025 relatif à la gestion contractuelle pour la Municipalité de Pierreville sera présenté pour adoption.



La Municipalité autorise l'achat d'une table de pique-nique pour le parc Lafrenière pour un montant total de ± 1 806,84 \$ taxes comprises.

Les élus conviennent d'embaucher messieurs Noah Barbeau et Charles-Étienne Hamel pour la saison estivale au taux horaire de 18,50 \$/heure à titre de préposés à la vente de vignette de bateaux, voirie et autres.

Le conseil procède à l'abrogation de la résolution portant le numéro 2025-05-152 - Vélo sur la rivière.

Le conseil autorise les paiements suivants:

± 576,71 \$ taxes comprises à la compagnie Média Transcontinental S.E.N.C. pour un avis public d'appel d'offres dans le journal Constructo.

4 139,10 \$ taxes comprises à Ferme F & Y (2013) Inc. pour la première coupe de la saison estivale 2025, dans le cadre du contrat du fauchage des abords des routes.

± 891,06 \$ taxes comprises à l'entreprise Stantec Experts-conseils Ltée pour des études préliminaires pour l'assainissement des eaux usées du secteur Notre-Dame-de-Pierreville.

SÉANCE ORDINAIRE DU 15 JUILLET 2025

Le conseil autorise la directrice générale et greffière-trésorière à participer au colloque annuel, zone 7 du Centre-du-Québec, de l'Association des directeurs municipaux du Québec qui aura lieu le 16 octobre 2025 à Saint-Elphège. Les frais d'inscription de ± 143,72 \$ incluent le dîner et les pauses santé. Les frais de déplacement sont remboursés à la directrice générale.

Le conseil autorise le maire ainsi que la directrice générale à signer, pour et au nom de la municipalité, l'entente intermunicipale relative à la protection contre l'incendie auprès de la Régie d'incendie Pierreville-Saint-François-du-Lac.

Octroi du contrat pour la surveillance géotechnique et le contrôle qualitatif des matériaux pour les travaux de stabilisation potentielle des berges dans le rang Haut-de-la-Rivière à l'entreprise Les Laboratoires d'Expertises de Québec Ltée pour la somme de ± 90 600,30 \$ taxes comprises.

Le conseil autorise les paiements suivants:

± 6 026,53 \$ taxes comprises à la Firme Placement Personnel Inc. pour l'embauche de la secrétaire-réceptionniste,

± 862,31 \$ taxes comprises à la firme Therrien Couture Jolicoeur SENCRL en lien avec les dossiers de la création d'un règlement pour un programme de revitalisation ainsi que la vérification du projet d'entente pour la Régie d'Incendie.

± 1 117, 56 \$ taxes comprises à la firme Therrien Couture Jolicoeur SENCRL dans le cadre du dossier de harcèlement psychologique d'une employée et d'un élu.

± 767,46 \$ taxes comprises à la firme Therrien Couture Jolicoeur SENCRL dans le cadre du dossier de harcèlement psychologique d'une employée et d'un élu.

± 1 966,07 \$ taxes comprises à l'entreprise Groupe Ventco 2000 pour le nettoyage des conduits de ventilation de l'hôtel de ville.

± 1 940,21 \$ taxes comprises à la firme Therrien Couture Jolicoeur SENCRL en lien avec les dossiers suivants: règlement sur les clapets antiretour; Hôtel Traversy; adoption d'un règlement créant un programme de revitalisation; PL 79; réalisation d'un projet résidentiel.

± 459,90 \$ taxes comprises à la compagnie Le Nouvelliste pour la publication d'un avis public d'appel d'offres pour la stabilisation potentielle du talus en urgence pour le rang Haut-de-la-Rivière pour le déboisement en vue de stabiliser la berge pour le dossier du glissement de terrain.

± 215,58 \$ taxes comprises à la firme Therrien Couture Jolicoeur SENCRL dans le cadre du dossier de l'Hôtel Traversy.

± 9 772,86 \$ taxes comprises à la firme Tetra Tech QI Inc. pour des travaux de stabilisation des berges du rang de l'Île.

± 7 597,78 \$ taxes comprises à l'entreprise Huot pour l'achat de regards, couvercles et caoutchoucs pour le rang de l'Île.

± 862,31 \$ à la compagnie Stantec pour la mise à jour de l'attestation de l'assainissement municipale.

3 776,32 \$ taxes comprises à la Fédération québécoise des municipalités pour la rédaction d'un règlement sur les usages conditionnels.

± 3 425,12 \$ taxes comprises à la compagnie Spec-Tech Inc. pour du matériel audio pour la salle Renaud-Baril le cadre du programme Nouveaux Horizons.

2 299,50 \$ taxes comprises à Spec-Tech Inc. pour les feux d'artifice du 24 juin 2025.

± 3 235,68\$ taxes comprises à Les Constructions Sammax Inc. pour l'ajout d'un chauffe-eau, d'une sortie d'eau commerciale ainsi que les services de plombier dans les toilettes publiques du Parc Lafrenière.

± 1 971,26 \$ taxes comprises à l'entreprise Vitrierie H.G. Côté Ltée pour des réparations de vitres au Centre communautaire.

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 24 JUILLET 2025

Octroi du contrat pour les travaux de stabilisation du talus situé sur le rang du Haut-de-la-Rivière au plus bas soumissionnaire conforme, soit à l'entrepreneur L4 Construction Inc., pour la somme de 2 039 540.85 \$ taxes incluses.

Le conseil accepte l'offre de services professionnels de la firme Lb Infra-Conseils Inc. pour le projet de travaux de reconstruction de la patinoire extérieure dans le secteur Notre-Dame au montant de 11 037,60\$ taxes comprises. **«Cet item est reporté étant donné les coûts élevés pour cette dépense et les explications y apparaissent plus bas.»**

Le conseil autorise les paiements suivants:

89,68 \$ taxes comprises pour le permis d'occupation des lots au Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques de la faune et des Parcs.

200 \$ à titre de don à la Coopérative de Santé et de solidarité Shooner Jauvin en mémoire de feu Paul Shooner.

± 1 367,97 \$ taxes comprises pour l'achat et le paiement de deux compteurs d'eau et adapteurs vendus par l'entreprise Les Compteurs d'eau du Québec.

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 5 AOÛT 2025

Le conseil accepte l'accord entre la Municipalité de Pierreville et Excavation Gagnon & Frères Inc. concernant la disposition des surplus de déblais de terre lors des travaux de stabilisation du talus situé près du 70, rang de l'Île.

SÉANCE ORDINAIRE DU 19 AOÛT 2025

Les élus autorisent l'affectation de surplus accumulé au 31 décembre 2024 dans les postes suivants du surplus affecté: eaux usées et égouts – secteur Notre-Dame (17 302,46 \$); égouts – secteur Pierreville 10 885,00 \$; assainissement – secteur Pierreville 217 162,00 \$; rue Maurault – secteur Pierreville 0,00 \$.

La Municipalité attribue la somme de 10 000 \$, prévue au budget municipal 2024, afin de l'affecter à la réserve pour les besoins de la Municipalité en eau potable à long terme.

Le conseil demande au Gouvernement du Québec de régulariser le financement adéquat, en tenant compte de l'inflation et des changements qu'elles subissent parfois, compte tenu notamment que plusieurs programmes du Gouvernement destinés aux Municipalités ne sont pas indexés, malgré la situation économique actuelle.

La Municipalité autorise le ministre de la Langue française pour que la Municipalité de Pierreville utilise exclusivement le français dans toutes ses communications.

Les élus acceptent l'accord intervenu entre la Municipalité de Pierreville et L4 Construction Inc. pour la disposition des matériaux de déblais dans le cadre des travaux de stabilisation des berges, dans le dossier du glissement du rang Haut-de-la-Rivière.

La Municipalité informera l'inspectrice en bâtiment à la MRC Nicolet-Yamaska des demandes des contribuables qui désirent obtenir des déblais lors des travaux de stabilisation du talus du rang Haut-de-la-Rivière.

Le conseil demande au gouvernement du Québec d'appuyer financièrement les travaux de cartographie des zones inondables dans le secteur du lac Saint-Pierre afin qu'ils soient réalisés par la Communauté métropolitaine de Montréal.

Mandat consenti à Me Charles Privé, notaire, afin de compléter le dossier pour procéder à l'acquisition de terrains compte tenu notamment des risques associés à un éventuel glissement de terrain dans le rang Haut-de-la-Rivière.

Les élus municipaux autorisent l'organisme autochtone Puamun Meshkenu à circuler sur la route 132 pour cet événement qui se tiendra du 23 au 30 septembre 2025.

Mandat accordé à l'entreprise Marquage Traçage Québec à effectuer les travaux de lignage de rues et de rangs pour la somme de ± 3 755,08 \$ taxes comprises.

Le conseil approuve l'achat et le paiement à Matériaux et surplus Lefebvre Inc. au montant de ± 11 116,95 \$ pour l'achat de ponceaux et des matériaux nécessaires afin de donner accès à sept propriétés de la rue Daneau.

La Municipalité mandate la Ville de Drummondville afin de préparer le devis pour l'appel d'offres en commun pour le contrôle biologique des mouches noires sur le territoire.

Le conseil autorise le Club VTT Vagabond du Bas-Richelieu à circuler sur quelques routes durant la saison hivernale 2025-2026.

Le conseil autorise les paiements suivants:

200,00 \$ à l'organisme Exploring with a Mission impliqué dans les recherches pour retrouver Yvon Guévin.

26 782,56 \$ taxes comprises à la firme comptable Groupe RDL Drummondville SENCRL pour le service d'audit des livres comptables pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2024.

± 2 709,96 \$, taxes comprises à la firme Therrien Couture Jolicoeur SENCRL dans le dossier de harcèlement psychologique d'une employée et d'un élu.

± 344,93 \$ taxes comprises à Yvon Gamelin pour le déménagement des glissières de béton de type jersey situées au 590 rang Haut-de-la-Rivière.

± 5 380,83 \$ taxes comprises à l'entreprise Signalisation 2020 pour la location de glissières de béton de type jersey pour la période du 1^{er} au 30 juin 2025.

± 1 034,78 \$ taxes comprises à la firme Techni-Consultant Inc. pour les services professionnels dans le dossier de la stabilisation des berges du rang de l'Île.

± 376,55 \$ taxes comprises à l'entreprise Les Services EXP inc. pour les services professionnels au 1^{er} août 2025 pour la remise en état des berges du chenal Tardif en front du 61, chemin de la Coulée.

± 3 322,78 \$ taxes comprises à Les Services EXP Inc. dans le dossier du glissement de terrain du rang de l'Île.

190,00 \$ taxes comprises à l'Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail, secteur «affaires municipales» (APSAM) pour la formation sur la signalisation des travaux routiers.

2 989,35 \$ taxes comprises à Sylvain Allard Béton & Fissures Inc. pour la réparation du trottoir face au 65, rue Lieutenant-Gouverneur-Paul-Comtois.

± 4 001,13 \$ taxes comprises à Groupe 132 Inc. pour la réparation des cinq (5) têtes de regards d'égouts dans le rang de l'Île.

± 3 190,73 \$ taxes comprises à la compagnie STELEM pour la réparation d'une borne fontaine endommagée. La Municipalité facturera l'entrepreneur en déneigement soit Ferme Petit Lard pour les coûts totaux de la réparation.

± 291 128,11 \$ taxes comprises à l'entreprise Construction et Pavage Boisvert inc. pour les travaux de réfection d'asphaltage.

1 448,69 \$ taxes comprises à Les Gazons Tessier à titre de second versement pour le contrôle de la végétation aux étangs.

816,09 \$ taxes comprises à la Fédération Québécoise des Municipalités pour la rédaction d'un règlement sur les usages conditionnels.

6 898,50 \$ taxes comprises à la firme Techni-Consultant Inc. pour un appel d'offres sur le Système électronique d'appel d'offres (SEAO) dans le cadre de la conception, l'aménagement et l'acquisition de fournitures de modules de jeux qui seront situés au Parc Lafrenière.

± 137 970,00 \$ taxes comprises à l'entreprise Inexco Construction inc. pour l'achat de modules de jeux dans le Parc Lafrenière.

664 \$ à Vickie Larouche relativement à la ligue amicale de soccer pour l'année 2025.





Halloween : se déguiser sans dépenser trop d'argent.

Pour célébrer Halloween tout en respectant son budget, il est possible de trouver des déguisements originaux et abordables sans avoir à dépenser une fortune. Il est recommandé de faire preuve de créativité en utilisant des vêtements et accessoires que l'on possède déjà, en empruntant des éléments à des proches ou en cherchant des articles à prix réduit dans des magasins de seconde main. En optant pour des idées de déguisements simples mais efficaces, il est tout à fait envisageable de participer à la fête sans se ruiner.

Que sont devenus les déguisements faits main, ces costumes uniques et originaux confectionnés avec soin par des mains habiles, qui permettaient aux enfants de laisser libre cours à leur imagination débordante et à leur créativité sans limites?

Et si, pour cette année, nous faisons le choix de sélectionner des déguisements qui non seulement respectent notre budget, mais qui sont également conçus de manière écologique afin de préserver notre environnement ?

Redonner un usage, prendre pour un temps, récupérer pour réutiliser.

Avant de courir dans une grande surface, regardez ce que vous avez déjà dans votre garde-robe. Vous seriez surpris de

Concours photo

Afin de pouvoir prendre part au concours de photographie portant sur le thème des déguisements d'Halloween il est nécessaire de se référer aux conditions de participation précisées dans l'annonce mentionnée à la page 11.

Prix à gagner



Pour trouver le bon costume pour votre enfant, demandez aux autres parents, appelez votre sœur ou votre meilleure amie pour voir s'ils ont un costume à prêter ou un accessoire qui pourrait compléter le déguisement. Les adultes peuvent aussi profiter de ces conseils. Il est très facile de demander à ses amis ou collègues pour trouver ou échanger un costume.

La pratique du recyclage.

Il y a plein de tutoriels sur Internet pour apprendre à dessiner les formes de nos personnages de séries préférés. Les meilleurs déguisements ne sont pas ceux qui sont grands, mais ceux qui sont bien faits et audacieux.

Fabriquer soi-même.

Quel que soit le chemin que vous prenez pour vous restaurer, profitez-en pour laisser parler votre créativité et de passer du temps en famille.

Inspirez-vous des tissus, des objets anciens et des petites touches personnelles. Chaque objet récupéré, chaque idée partagée et chaque sourire échangé ajoutent à l'histoire du costume.

La magie du déguisement est importante, non seulement pour les beaux effets, mais aussi parce qu'elle montre la créativité et l'entraide.